**Projet de loi 8258**

**Résumé**

Le projet de loi portant règlement du compte général de l'exercice 2022 a pour objet de recenser l’ensemble des opérations effectuées au courant de l’année budgétaire 2022. En tenant compte des opérations financières, le compte général de l’exercice 2022 s’est clôturé avec un excédent de recettes de 27,9 millions d’euros, alors que le budget définitif renseignait un déficit de 348,52 millions d’euros.